

MUNICIPALITE

CH-1169 YENS

Yens, le 5 septembre 2025

Préavis municipal No 2025-07

Demande de crédit de

Fr. 800'000.00 pour l'aménagement de
la place de la Cité

La Municipalité de Yens

au

Conseil communal de Yens

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

La Municipalité soumet à l'approbation du Conseil communal la présente demande de crédit de Fr. 800'000.00 en vue de procéder à l'aménagement de la place de la Cité.

2. Exposé des motifs

Dans son préavis 2025-01, la Municipalité a confirmé qu'un préavis en lien avec l'aménagement des espaces extérieurs du centre du village allait être déposé ultérieurement.

Le centre de notre village n'a pas fait de l'objet d'investissements particuliers ces dernières décennies compte tenu de la priorisation donnée à la construction de la grande salle, de la caserne des pompiers, d'un premier collège puis d'un second collège.

Compte tenu de l'adoption du préavis 2025-01 et de l'avancement des travaux de rénovation de l'ancien collège de la Cité, il est maintenant opportun de lancer les opérations d'aménagement de la place de la Cité.

A noter encore qu'en 2023, la rue Miéville et la place de la Cité ont été l'objet d'une ultime mise en séparatif du réseau d'assainissement du village. Sachant le projet imminent de transformation de l'ancien collège sur la parcelle communale 67, il avait été planifié d'attendre l'aboutissement du projet de rénovation de l'ancien collège pour refaire la superstructure de la rue.

Le présent projet a été présenté succinctement à la séance du Conseil communal du 18 mars 2024.

3. Informations et considérations

Place

Les travaux de réaménagement de la place de la Cité visent à requalifier les espaces autour de l'église et de l'ancien collège. Il s'agit de profiter de la restauration de l'ancien collège pour offrir des espaces extérieurs fonctionnels et de qualité à la nouvelle administration communale et pour mettre en valeur le cœur historique du village.

Au sud et à l'ouest, le bitume du préau de l'ancien collège est dégrappé et la surface est recouverte de gravillons, alors que le parvis de l'église est revêtu de pavés en pierre naturelle,

jusqu'à l'entrée de l'église et en pied de façade. L'espace de stationnement à l'ouest de l'église est engazonné avec un mélange de gravier et de terre qui permet le stationnement ponctuel.

Des arbres sont plantés pour compléter l'alignement sud et pour apporter de l'ombre à l'ouest. Une platebande fleurie de rosiers vient habiller le pied de façade de l'église et du mobilier amovible agrémenté les espaces extérieurs, déplaçable au gré des envies et besoins.

Les garde-corps sont refaits pour répondre aux normes de sécurité. Les murs de soutènement et marches d'escaliers sont restaurés aux endroits endommagés.

Au nord, le bitume est dégrappé et laisse place à un parvis en pavés de pierre naturelle pour mettre en valeur la nouvelle entrée de l'administration communale. Le parvis est constitué de grandes marches, en pierre naturelle, qui permettent de relier confortablement les niveaux des portes d'entrées à la rue.

Le couvert, qui abritait autrefois la fontaine de la Cité, est démoli. Six places de stationnement y sont créées pour l'usage de l'administration et des commerces, et la citerne désaffectée des MBC est démolie.

Pour répondre aux normes sécuritaires, un garde-corps est posé sur le muret entre les places et l'ancienne cure. Quelques arceaux pour le stationnement des vélos y sont installés.

Rue

La réfection du domaine public attenant se caractérise comme suit :

A l'identique de la rue Miéville et des autres rues du village, après rabotage et évacuation de l'enrobé provisoire, la chaussée (rue et place) d'une surface de ~465 m² sera reprofilée et revêtue par deux couches d'enrobé bitumineux (couche de base ACT 22N 90 mm et couche d'usure ACMR 8 30 mm).

L'adaptation des espaces privés bordiers extérieurs au projet principal et à la chaussée rénovée ; la surface de ~21 m² sera réfectionnée avec un revêtement mono-couche de type ACB 16, épaisseur 70 mm.

La récolte des eaux de ruissellement de la zone concernée s'effectuera par la mise en place et l'adaptation de position de 3 grilles carrossables. Les eaux du domaine public et celles des parcelles privées sont récoltées séparément conformément au règlement communal sur l'épuration des eaux.

La réorganisation du stationnement par démolition partielle du couvert nécessite de déplacer un lampadaire ; ledit éclairage public sera complété par un luminaire (lanterne Montmartre – LED nouvelle génération) à positionner à l'entrée de « La Ruelle », côté Cure – Eglise

Les infrastructures souterraines (assainissement collecteurs EU-EC, eau potable, gaz, électricité, téléphone) ont été remplacées et complétées en 2023 et ne nécessitent aucuns travaux supplémentaires.

4. Enquête publique

Relativement aux divers réaménagements envisagés dans le secteur de la place de la Cité, la Municipalité a ouvert deux enquêtes publiques, couvrant les éléments de projet suivants :

Procédure LATC du 27.03 au 25.04.2024

- transformation de l'ancien collège et création d'un ascenseur extérieur PMR – personnes à mobilité réduite

Cette procédure concernait également le projet des aménagements extérieurs du site de l'ancien collège et de l'église, parcelle communale 67.

Procédure LATC du 12.07 au 11.08.2025

- démolition partielle du couvert qui abritait anciennement la fontaine de la Cité ;
aménagement de 6 places de stationnement

Quant à la rue, il s'agit de travaux de renouvellement, non soumis à autorisation¹.

5. Travaux, planning

Selon planning, les travaux devraient débuter en janvier 2026 pour se terminer en juin de la même année, soit en coordination avec la rénovation du bâtiment de l'ancienne école.

6. Modalités financières

Devis général

Les travaux ont été mis en soumission conformément à la loi sur les marchés publics. Le devis général est basé sur les prix des premiers soumissionnaires - adjudicataires. La part des travaux divers et imprévus est estimée à 10 %. Le montant total des travaux (TTC) y compris honoraires se monte à **Fr. 800'000.00** (précision +/- 10 %). Le devis révisé détaillé par postes se présente comme suit (voir page suivante):

¹ Conformément au RLrou¹ art. 3 al. 2, le réaménagement de la chaussée (domaine public de la Place de la Cité proprement dit), admis comme une opération de maintenance et de renouvellement, n'est pas soumis à autorisation.

Place de la Cité, YENS
Réaménagement

RECAPITULATIF DES MONTANTS TRAVAUX + HONORAIRES ET

Maîtrise d'ouvrage :

01.09.25

Commune de Yens

Ch. de la Poste 2

1169 Yens

Architecte-paysagiste mandataire / DT :

Paysagegestion sa

Rue de la Louve 12

1003 Lausanne

	BASE SOUMISSIONS RENTRES HT	
TRAVAUX GENIE CIVIL PLACE		
Installations de chantier	22 860,00	
Démolitions	27 924,00	
Terrassements	16 502,00	
Réseaux	40 525,00	
Revêtements	219 396,50	
Equipements	25 250,00	
Régies	10 970,00	
Rabais/décomptes	-7 268,55	
Divers et imprévu 10%	35 615,90	
TOTAL HT	391 774,85	
TRAVAUX GENIE CIVIL CHAUSSEE		
Collecteur eaux claires	16 236,20	
Eau potable	1 228,10	
Téléphone	8 312,30	
Eclairage	7 114,40	
Chaussée	80 315,40	
Rabais/décomptes	-2 264,15	
Divers et imprévu 10%	11 094,23	
TOTAL HT	122 036,48	
TRAVAUX ELECTRICITE		
Installations électriques	4 284,70	
Rabais/décomptes	-85,69	
Divers et imprévu 10%	428,47	
TOTAL HT	4 627,48	
TRAVAUX SERRURERIE		
Garde-corps	65 121,00	
Divers et imprévu 10%	6 512,10	
TOTAL HT	71 633,10	
TRAVAUX JARDINAGE		
Préparation à la plantation	660,00	
Fourniture végétaux	4 425,00	
Plantation végétaux	1 085,00	
Maintien végétaux	990,00	
Ensemencements	4 140,00	
Protections	5 625,00	
Régies	620,00	
Rabais/décomptes	-877,25	
Divers et imprévu 10%	1 666,78	
TOTAL HT	18 334,53	
TRAVAUX REFECTION MURS		
Refection murs	17 665,50	
Divers et imprévu 10%	1 766,55	
TOTAL HT	19 432,05	
TOTAL TRAVAUX + RESERVE 10% HT	627 838,48	
HONORAIRES + FRAIS		
Mandataires - avant-projet, projet, enquête	27 100,00	
Mandataires - appels d'offre, exécution	73 700,00	
Mandataires - mise en service	2 500,00	
Frais mandataires	1 696,00	
Divers et imprévu 10%	10 499,60	
TOTAL HONORAIRES, FRAIS + RESERVE 10% HT	115 495,60	
TOTAL HT	743 334,08	
TOTAL TTC	803 544,14	

La répartition des coûts par centres de charge du plan comptable communal est la suivante :

Routes	Fr.	121'800.00
Epuration	Fr.	16'200.00
Terrains bâtis	Fr.	662'000.00
Total (TTC)	Fr.	800'000.00

Charges d'exploitation

L'entretien courant chargera les comptes de fonctionnement.

Amortissement

Dans le cadre du présent préavis, la durée d'amortissement sera de 40 ans pour l'infrastructure routière et de 30 ans quant aux terrains bâtis.

7. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE YENS

- vu le Préavis de la Municipalité,
- entendu le rapport de la Commission des Finances,
- entendu le rapport de la Commission ad hoc,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'approuver le projet d'aménagement de la place de « La Cité » ;

d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 800'000.00 pour la réalisation des travaux ;

d'admettre que cette dépense soit financée par les recettes courantes de la bourse communale ou par emprunt.

Délégués municipaux :

- M. Stéphane Boss, Municipal en charge du dicastère des finances
- M. Jonathan Lüthi, Municipal en charge des réaménagements routiers

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 8 septembre 2025.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

J.-L. André



La Secrétaire adjointe

I. Gianina

Mis à disposition du bureau du Conseil communal le 9 septembre 2025.

Annexe : - 1 dossier pour préavis 28 août 2025
 - 1 plan superstructure

COMMUNE DE YENS
Place de la Cité

Dossier pour préavis | 28.08.2025

paysage:ion



Place de la Cité, Yens

APPELS D'OFFRES

Plan d'ensemble

paysage

REFERENCES ANCIEN PREAU



GRAVILLONS LIBRES - BALLENS



GRAVILLONS LIBRES - LAVIGNY



GRAVIER ENGAGONNE - ZURICH



GRAVIER ENGAGONNE - ZURICH

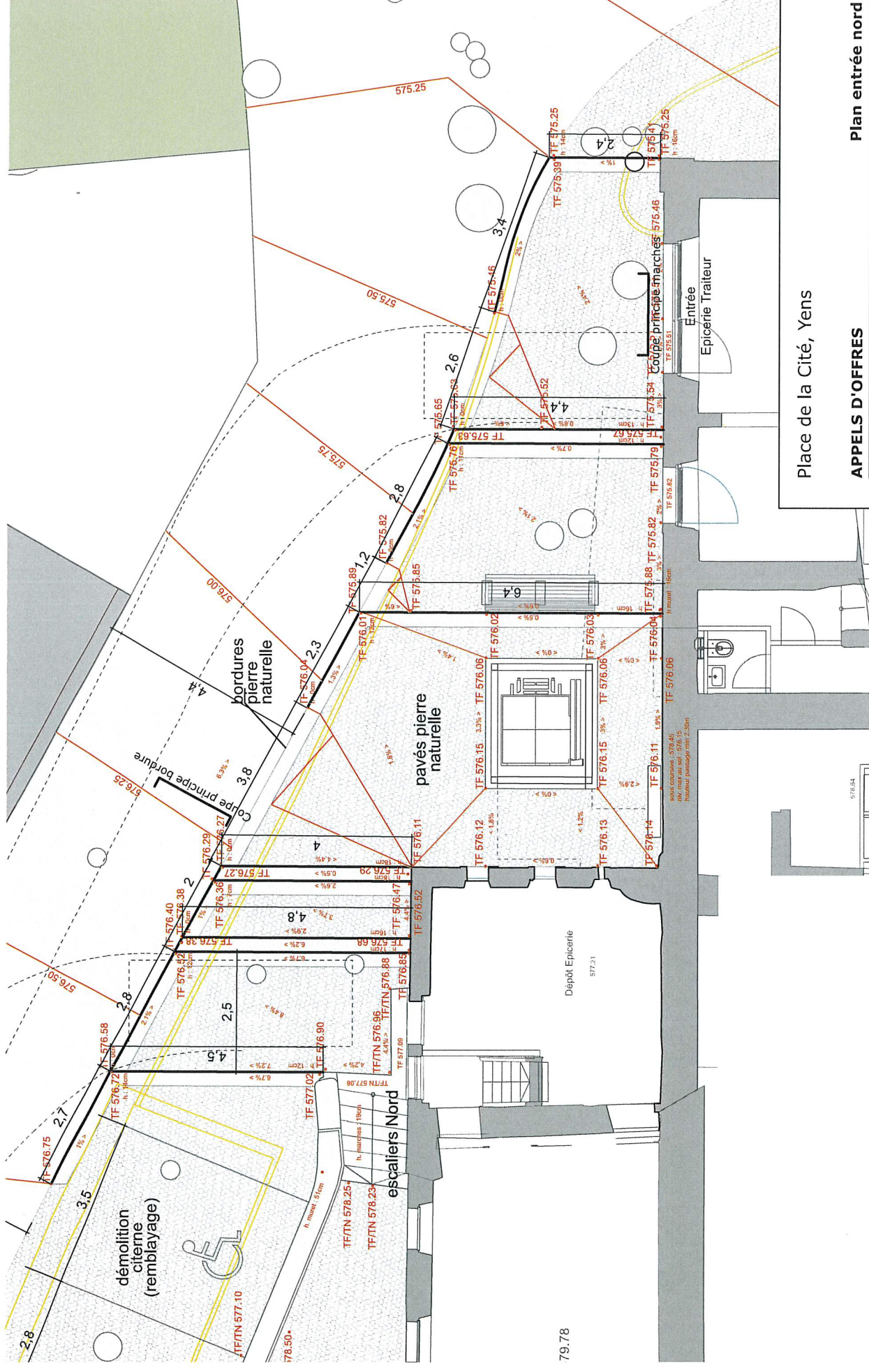
PROJET
Vue sur l'ancien préau - AVANT



PROJET
Vue sur l'ancien préau - APRES



Zoom sur entrée nord



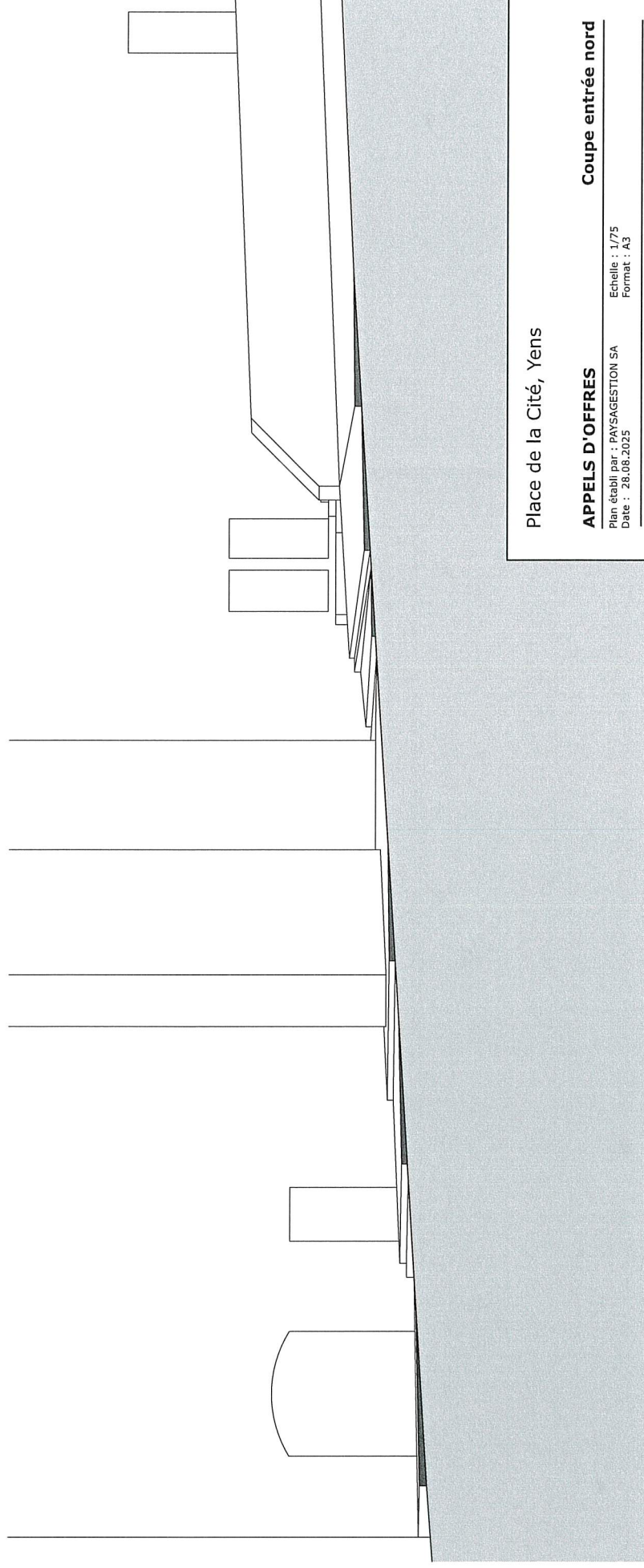
Place de la Cité, Yens

APPELS D'OFFRES

Plan entrée nord

paysage

PROJET
Coupe sur entrée nord



Place de la Cité, Yens

Coupe entrée nord

APPELS D'OFFRES

Plan établi par : PAYSAGESTION SA
Date : 28.08.2025

Echelle : 1/75
Format : A3

PROJET
Vue sur l'entrée nord - AVANT



PROJET

Vue sur l'entrée nord - APRES



REFERENCES ANCIEN PREAU



MARCHES GRANIT BRUT - PLACE CORNAVIN GENEVE



MARCHES GRANIT FLAMME- PLACE DE LA LOUVE LAUSANNE



MARCHES GRES - CENTRE LAVIGNY



MARCHES GRANIT - PLACE DE LA LOUVE LAUSANNE

COMMUNE DE YENS

PLACE DE LA CITE

STATIONNEMENT, AMENAGEMENT D'UNE PLACE

REFECTION DE CHAUSSEE

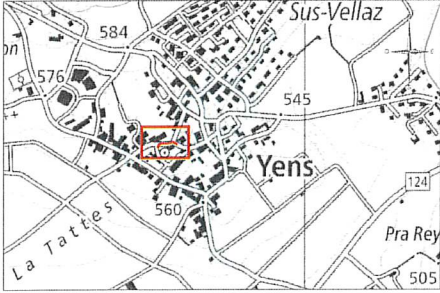
SITUATION

SUPERSTRUCTURE

SOUSSION

EXPEDIE LE 24.05.2025 RCX

BBHN SA INGENIEURS - MORGES - EPALINGES



BBHN SA

GÉOMATIQUE - GÉNIE CIVIL - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Ingenieurs EPF-HES

GEOMETRES brevets

110 175 083

110 175 083

1:100

28.03.2025

AM

RCX

23.05.2025

RCX

BBHN SA

GEOMETRES brevets

110 175 083

110 175 083

110 175 083

1:100

28.03.2025

AM

RCX

23.05.2025

RCX

BBHN SA

GEOMETRES brevets

110 175 083

110 175 083

110 175 083

1:100

28.03.2025

AM

RCX

23.05.2025

RCX

LEGENDE

Eléments superstructure

Existant

A démolir

Projeté

Chaussée

Trottoir

Surface bordière de raccordement

Surface aménagée, surface verte

Bordure de chaussée

Rang de pavés

Bord de route

Axe chaussée

Hectométrage projet

Luminaire

Objet : PLACE DE LA CITE

Coupe sice (67.6 + 23.9)

91.5 m1

Dégrapage 463.3 + 20.5

483.8 m2

Démol bordures 9.6

9.6 m1

Démol rang pavés (9.9 + 27.4 + 11.5)

48.8 m1

Terrassement (463.3 + 20.5) * 0.20

96.8 m3

Bordure franch. "granit"

0.0 m1

Pavé + 3 cm

9.9 m1

Bordure Etat-VD

0.0 m1

Bordure Etat-VD, plongeante

0.0 p

Surface trottoir 20.5

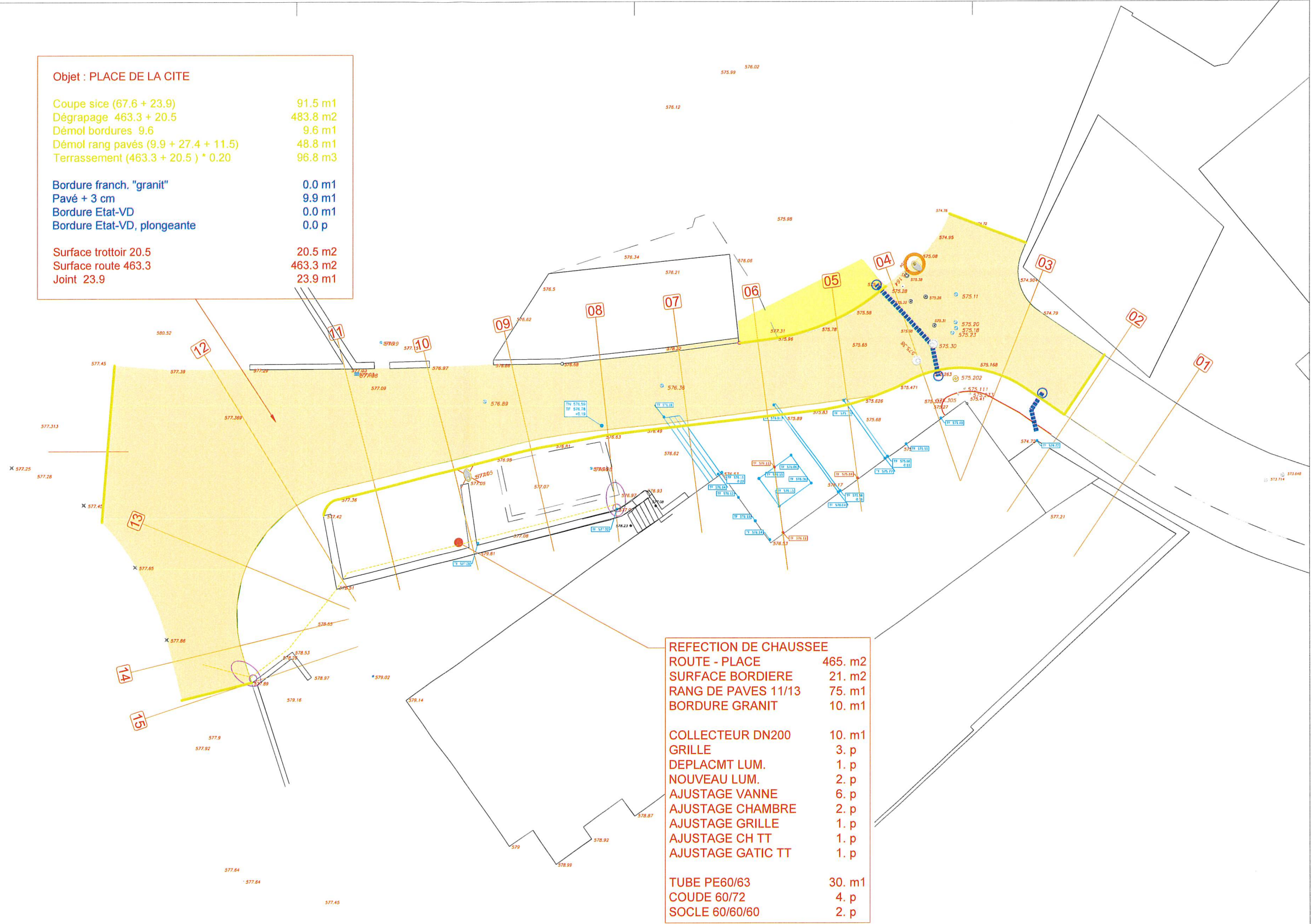
20.5 m2

Surface route 463.3

463.3 m2

Joint 23.9

23.9 m1



ROUTE - PLACE	465. m2
SURFACE BORDIERE	21. m2
RANG DE PAVES 11/13	75. m1
BORDURE GRANIT	10. m1
COLLECTEUR DN200	10. m1
GRILLE	3. p
DEPLACMT LUM.	1. p
NOUVEAU LUM.	2. p
AJUSTAGE VANNE	6. p
AJUSTAGE CHAMBRE	2. p
AJUSTAGE GRILLE	1. p
AJUSTAGE CH TT	1. p
AJUSTAGE GATIC TT	1. p
TUBE PE60/63	30. m1
COUDE 60/72	4. p
SOCLE 60/60/60	2. p